

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 24/08/2026

N/Réf. : BXL23055_763_PU **BRUXELLES. Parvis Notre-Dame, 9**
Gest. : KD (= façade avant comprise dans la zone de protection du cimetière de Laeken /
V/Réf. : N505/2026 inventaire)
Gest. : O. Picard **PERMIS D'URBANISME : d'une part, modifier les menuiseries en façade avant**
NOVA : 04/PU/2033917 (mise en conformité) et d'autre part, démolir les annexes et une lucarne,
aménager une terrasse au 2e étage, remplacer les menuiseries rue Tacquet,
isoler la façade arrière et aménager un logement aux étages (triplex 3
chambres)
Demande de la Ville du 3/08/2026

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 3/08/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 19/08/2026, concernant la demande sous rubrique.



*Localisation @Brugis et vue du bien dans l'enfilade néoclassique aux abords du cimetière de Laeken
@Google maps*



Élévation avant existante et projetée (extraits du dossier)

La démolition de la lucarne en toiture avant, qui n'est pas d'origine, et son remplacement par un velux de mêmes dimensions que celui projeté à sa droite constituent une amélioration de la situation existante.

En revanche, la CRMS désapprouve le choix du PVC pour les châssis placés en infraction en façade avant. Elle demande de prévoir leur remplacement par des châssis en bois à l'instar de ceux projetés en façade arrière.

Elle recommande également, lors d'une prochaine remise en peinture de la façade avant, de privilégier une teinte blanche ('off-white'), en cohérence avec celle déjà mise en œuvre sur la maison de gauche et s'inscrivant davantage dans le vocabulaire néoclassique. A terme, il serait judicieux de retrouver une même teinte blanche pour toutes les façades de l'ensemble architectural auquel la maison appartient. Enfin, la Commission encourage le maintien des éléments de décor intérieur qui présenteraient encore un intérêt patrimonial (cheminées, plafonds moulurés, etc.).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



G. MEYFROOTS
Secrétaire adjoint



S. VAN ACKER
Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; olivier.picard@brucity.be